



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20220523-CONS-AG-22-051-DE
Date de télétransmission : 01/06/2022
Date de réception préfecture : 01/06/2022

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 23 Mai 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Adoption du Schéma Communautaire des Liaisons Douces

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 23 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 17 mai 2022.

PRESENTS :

BIAGGINI Jean-Jacques, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle,

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jacques
BERTOLUCCI Marie-Christine	à	LOMBARDO Florence
CALLIER Jeanne	à	ROSSI Michel
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
PIPERI Linda	à	SAVELLI Pierre
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONI Pierre-Baptiste	à	ROMITI Gérard

ABSENTS :

MALAFRONTI Christine, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, PERFETTINI Martine, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Pierre-Michel, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean

QUORUM : 14

M. SIMONI Pierre-Baptiste est élu secrétaire de séance.

OBJET : Adoption du Schéma Communautaire des Liaisons Douces

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 26 avril 2021, approuvant le Plan Global des Déplacements de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le diagnostic du Plan Global des Déplacements ;

Vu le plan d'actions du Plan Global des Déplacements ;

Considérant la volonté de la Communauté d'Agglomération de Bastia de développer la mobilité sur le territoire, et en particulier, l'usage des modes doux ;

Vu l'avis favorable de la commission « Servizi à a popolazione » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE
(A l'unanimité)

Le Schéma Communautaire des Liaisons Douces, ci-annexé ;

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO